

PRIX DE L'ABONNEMENT.

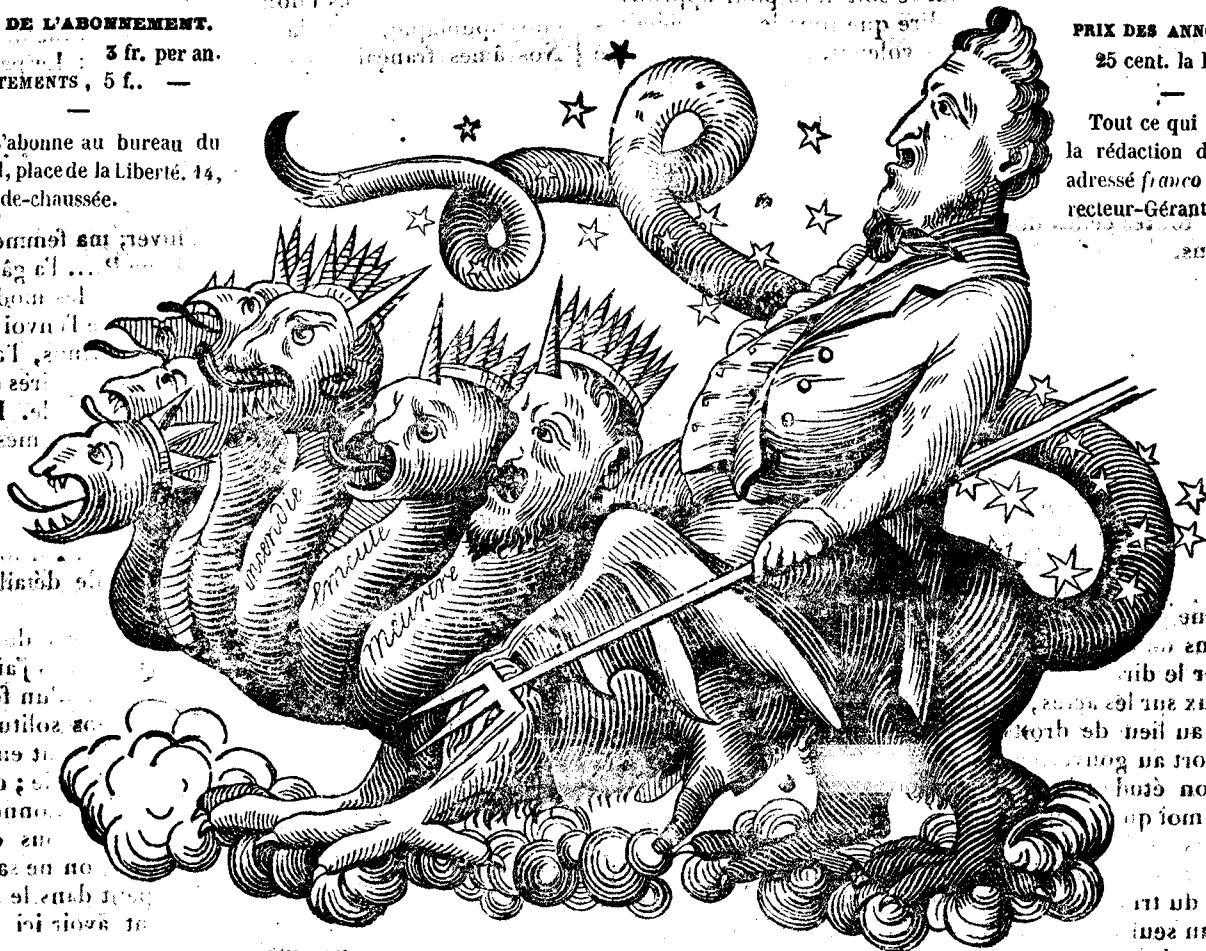
LYON, 3 fr. per an.
DÉPARTEMENTS, 5 f. —

On s'abonne au bureau du
Journal, place de la Liberté, 14,
au rez-de-chaussée.

PRIX DES ANNONCES.

25 cent. la ligne.

Tout ce qui regarde
la rédaction doit être
adressé franco au Di-
recteur-Gérant.



LE DIABLE A CHEVAL,

JOURNAL DE TOUT LE MONDE,

Amusant, chantant, médissant, divagant, riant, politiquant, extravagant, mirobolant,
et surtout menteur comme un arracheur de dents.

(Paraissant tous les Dimanches.)

Une chose remarquable dans les circonstances de grandes commotions politiques, c'est qu'elles ont presque toujours produit une surexcitation anormale sur une infinité d'individus. On a vu surgir, à chaque époque de révolution, des cerveaux malades ou exaltés, les idées les plus comiques et les excentricités les plus bouffonnes. Les événements de février et de juin sont là pour attester ce qu'il y a de vrai dans cette remarque, qui a été constatée par toutes nos célébrités médicales. Parmi toutes les folies et les extravagances que l'on signala après la révolution de 1830, il faut citer le Saint-Simonisme qui vint nous annoncer l'apparition de la femme libre; il me semble cependant qu'il n'en maniait pas alors et qu'il n'y en avait pas plus avant qu'après. Mais enfin le père Enfantin était là pour nous assurer qu'il l'avait trouvée, et que cette belle trouvaille devait constituer un nouveau monde, qui serait mille fois préférable à l'âge d'or et même au paradis de Mahomet; excusez du peu. Les Saints-Simoniens après avoir chanté, dansé, pris des glaces, fumé et prêché, rue Taitbout, finirent par s'arranger un couvent à Menil-Montant, où l'on jardinait, où l'on cirait les bottes de la communauté. C'est tout ce qui nous est resté de tant de facéties que nous avons vu faire aux disciples de Saint-Simon.

Après eux nous vîmes surgir l'abbé Châtel, qui destitua à lui tout seul et de sa propre autorité le pape, les cardinaux, les évêques et archevêques de France et de Navarre; ressuscita les Gaules, exhuma le titre de primat, se plaça entre deux cierges, et après les avoir allumés, se fit reconnaître par une vingtaine de commères et de portières primat de toutes les Gaules, et annonça que l'église romaine avait vécu 1834 ans, et que c'était l'abomination de la désolation de prier le bon Dieu en latin, attendu que le Père éternel ne connaissait que le français. Cette mauvaise plaisanterie a duré dix-huit mois; c'était dix-huit mois de trop.

Aujourd'hui nous n'avons plus ni les Saints-Simoniens, ni l'abbé Châtel, mais nous avons Proudhon et Cabet, sans compter toute la boutique phalanstérienne: nous pouvons dire que nous sommes tombés de charibde en scylla. Ces deux excentricités dépassent toute idée que la raison humaine puisse se faire en fait de folie, d'extravagance. L'Assemblée nationale a pu avoir le courage et la patience héroïque d'écouter pendant plusieurs heures un discours où les théories et les doctrines les plus anti-sociales et les plus immorales, ont été mises au jour et en face de nos représentants. Rendons grâce à la représentation nationale, la lecture du discours du citoyen Prou-

d'hon n'a produit qu'un universel sentiment de dégoût. Lyon a la douleur de compter parmi ses représentants, le seul parmi 691 votants, qui se soit levé pour approuver de son vote celui qui a osé dire que tous les propriétaires n'étaient autre chose que des voleurs. La chambre a passé à l'ordre du jour, en refusant l'insertion du discours au *Moniteur*. Il eût été à désirer que toute la France connût, pour son enseignement, ce discours, où elle aurait pu apprécier la tendance de ces doctrines qui engendreraient de nouvelles révolutions plus terribles et plus sauvages que toutes celles dont les contemporains ont été les témoins.

Mon cher représentant,

Permettez à l'un de vos bons amis de se rappeler à votre souvenir ; vous savez quelle part il prend à tout ce qui vous concerne. Nous parlons ici souvent de vous ; l'arrondissement a besoin d'être tenu en haleine, autrement il vous glisserait entre les mains ; heureusement que nous sommes là. Dans l'intérêt public, j'ai pourtant quelques réclamations à vous communiquer ; n'y voyez qu'une preuve du soin avec lequel je surveille les dispositions de vos commettants. D'abord il faudrait faire destituer le directeur de l'enregistrement, il est trop pointilleux sur les actes, il voit partout des droits proportionnels au lieu de droits fixes. C'est un chicaneur qui a fait du tort au gouvernement, sans compter celui qu'il a fait à mon étude : le directeur qui surviendrait saurait que c'est moi qui ai fait justice de l'ancien ; nous nous entendrions parfaitement.

Je voudrais aussi que l'on donnât une leçon au président du tribunal ; il taxe trop serré, il ne laisse pas passer un seul article d'honoraires au dessus du tarif ; c'est une petitesse intolérable.

Donnez-lui de l'avancement si vous le voulez, mais renvoyez-le d'ici ; j'ai mon frère le juge qui se dévouera s'il le faut et acceptera la présidence. Vous vous souvenez d'un cousin du côté de ma femme, qui a présidé à l'itinéraire des voitures pendant notre campagne électorale, il demande une perception ; c'est le moins que vous puissiez faire pour ce brave garçon. Voici bientôt le moment d'établir nos enfants, je compte envoyer mon Eugène à Paris où, par votre influence, il sera reçu à l'école polytechnique ; vous savez ce que sont les jeunes gens, soin de la surveillance paternelle. Ma femme ne se séparerait pas de son aîné, de son Benjamin, si elle n'était pas certaine qu'il trouverait, auprès de vous et de madame P..., une seconde famille. Si vous pouviez le loger sous le même toit que vous, ce serait pour sa mère un grand souci de moins. Quant au second, Jules, il serait bien que vous puissiez lui obtenir une bourse dans un collège ; c'est un garçon plein de moyens qui vous fera le plus grand honneur ; il est aimant, tranquille et spirituel. Eugène, au contraire, est tout feu, tout ambition ; il fera son chemin dans les armes savantes : vous en serez enthousiaste au bout de six mois ; je n'ai jamais connu de salpêtre pareil, il tient de sa mère. Par la même occasion songez donc à notre neveu Antoine et à notre tante Croquet ; le premier compte sur le bureau de tabac dont il vous a fait la demande, et l'autre sur son bureau de poste. Ces gens-là vous comblent de bénédictions chaque jour ; vous êtes leur sauveur, leur providence ; votre nom est constamment dans leur bouche. Il est impossible que vous puissiez oublier ceux qui pensent si assidûment à vous.

Pour moi, mon cher représentant, je ne vous demande qu'une chose, c'est la continuation de cette amitié qui m'est si précieuse, et dont vous trouvez ici le retour. Je

suis sur la brèche pour vous défendre envers et contre tous, mais je ne voudrais pas que l'on pût y voir le moindre calcul ; vous êtes l'homme de l'arrondissement, de la chose publique, voilà la considération qui me détermine. Nos âmes françaises ont la même devise : Le pays avant tout !

Agréez, etc.

B..., notaire à...

Madame B... me charge de la rappeler au souvenir de madame P..., dont le passage dans nos montagnes a laissé tant de souvenirs. Voici l'hiver ; ma femme est devenue parisienne depuis que madame P... l'a gâtée ; elle ne peut plus souffrir les couturières et les modistes de l'arrondissement. Si vous pouviez lui faire l'envoi de deux chapeaux, de deux robes, l'une en mérinos, l'autre en soie ; de deux paires de bottines, de douze paires de gants assortis, vous seriez on ne peut plus aimable. Par une occasion prochaine, vous recevrez toutes les mesures et dimensions nécessaires pour l'exécution de cette commande : quand à la couleur et au choix de ces objets, madame B... s'en rapporte entièrement au goût de madame P... ; elle décidera souverainement. Pardon, mon cher représentant, de vous entretenir de détails si peu parlementaires.

2° P. S. Je rouvre ma lettre pour vous donner un dernier embarras : dans nos visites électorales j'ai remarqué que vous parliez des bottes vernies d'un fort bon goût ; cette denrée est inconnue dans nos solitudes, où le cuir simple, où le cirage à œuf conservent encore de l'empire. Je veux introduire ici la botte vernie ; cela doit éblouir le client. Veuillez m'en faire confectionner deux paires conformes à l'échantillon que je vous envoie : quand on est l'ami d'un représentant, on ne saurait se donner trop de lustre. Rien n'est petit dans le système constitutionnel ; la botte vernie peut avoir ici de l'influence, et il n'est pas mal que votre nom s'attache à la première paire qui y paraîtra. N'oubliez pas surtout que j'ai le coude-pied un peu haut ; je vous recommande également un œil de perdrix qui abuse du régime de liberté sous lequel nous vivons.

3° P. S. J'ouvre encore ma missive pour vous dire que l'arrondissement s'attend à vous voir à la tribune.

A vous, de rechef, B...

Mélanges.

Le Jardin-d'hiver donne aujourd'hui une magnifique fête. M. Francisque Arban, notre compatriote, revenant de ses pérégrinations aériennes de l'Espagne et de l'Italie y fera sa trente-deuxième ascension. Le beau temps favorisera, il faut l'espérer, cette solennité qui devra attirer un grand concours du monde élégant ; avec la tranquillité les arts reprennent leur essor. Le Jardin-d'Hiver, qui est désormais le palais des artistes et de la bonne musique, sera le lieu de prédilection de la bonne société. La fête de dimanche dernier a été magnifique, les belles voix de Flachat et de Barielle y ont produit toujours le même effet et y ont été chaleureusement applaudies. La direction n'aura qu'à s'applaudir de ses efforts, l'immense enceinte de cet établissement ne suffira pas pour contenir la foule qui s'y donnera rendez-vous aujourd'hui.

— M. Laforest maire de Lyon est arrivé à Lyon, il revient chargé de lauriers parlementaires, avec une ample provision de belles et magnifiques promesses. Ce n'est pas cher.

— Le citoyen Greppo, après le vote de l'Assemblée nationale s'est écrié : Citoyen Proudhon, entre nous, c'est à la vie, à la mort, à nous deux la gloire de sauver le monde.

— Les pommes de terre commencent à être malades dans quelques endroits, les réactionnaires doivent être pour quelque chose dans ce fléau.

— Tous les jours on publie de nouveaux journaux ; après *le Diable à cheval*, on va publier *le Père du Chêne*, *la Raie publique*, *l'Eau Pinon*, *la Des mots cratie*, — Le Français, né malin, forma le Vaudeville.

— La propriété, a dit le citoyen Proudhon, s'usera comme le Christianisme. Triple farceur de citoyen ! où diable a-t-il vu, le citoyen Proudhon, que le Christianisme s'en allait ? N'est-ce pas la même facétie que celle de M. de Sévigné, qui prétendait que Racine passerait comme le café ? Mais saperlotte ! on n'est guère plus dégoûté de Racine que du café. Quant au Christianisme, des citoyens de la force du citoyen Proudhon ne l'ébranlent guère plus qu'un moucheron sur la colonne de la place Vendôme.

— Le talent tout exceptionnel d'un de nos ex-hommes d'état a porté ses fruits. Un verbe vient d'être inventé que le dictionnaire de l'Académie ne manquera pas d'ajouter à la prochaine édition. Ne dites plus culotter une pipe dites : floconner une pipe.

— M. Louis serait furieux, si les journaux ne parlaient plus de sa petite personne. *Le Diabl à cheval* ne laissera pas cette grande gloire de l'organisation de la désorganisation du travail, dans l'oubli. Il ne dépendra pas que cette gloire radieuse de notre aurore révolutionnaire, se moisisse à l'ombre et dans l'oubli. Un jour que le grand organisateur du travail se rendait dans le faubourg St-Antoine, au lieu d'y aller modestement à pied ou bien dans une de ces voitures qu'on appelle omnibus, favorites etc., il fit atteler une des plus magnifiques voitures du Palais-Médicis, qu'il eut toutefois le bon esprit de quitter à quelques pas du lieu de réunion. Comme l'aristocratie de ses hottes et ses gants paraissaient exciter du mécontentement, il pensa qu'il est bon d'avoir recours au vernis du style et aux mitaines de la rhétorique. « Mes amis, s'écria-t-il, l'égalité des salaires peut seule nous sauver. La supériorité d'intelligence crée de nouveaux besoins, et je renoncerais de bon cœur à tous les avantages que des circonstances exceptionnelles m'ont procurés, pour me contenter des quarante sous par jour auxquels le dernier d'entre nous a droit. » Cette bordée socialiste produisit un effet des plus mirobolants, c'étaient des hurras d'enthousiasme, et l'orateur se vit incontinent saisi par le pan de son satin de laine et porté en triomphe jusqu'à sa voiture. La vue de la calèche dégrisa un peu les fanatiques ; le triomphateur s'en aperçut : « Mes amis, s'écria-t-il, vous le voyez, j'ai une voiture, encore quelques jours de patience et de travail, et vous aurez une calèche comme moi. » Ces bons ouvriers, en attendant cette calèche, mourront bientôt mourir de faim.

— Les Autrichiens gagnent du terrain ; l'armée du roi Charles-Albert suit son mouvement de retraite. Il faudra un sublime effort à l'Italie pour la délivrer du joug qui pèse sur elle : il est à craindre qu'elle subisse le sort de la malheureuse Pologne retombée sous le knout des Russes et des Cosaques.

— Tous nos intrigants et nos ambitieux remuent ciel et terre ; c'est dire qu'il est question des élections municipales. Toutes les presses gémissent sous le poids de tant de candidatures. S'il n'y a pas la qualité, il y a la quantité.

— Les communistes et les socialistes sont sur toutes les listes ; on espère qu'ils n'iront pas plus loin, et qu'ils ne feront gémir que les presses des typographes.

— Le citoyen Victor vient de faire paraître un nouveau journal ; il a pris pour titre : *l'Événement*. Cet événement a fait peu de sensation.

— L'aspect de l'Hôtel-de-Ville de Paris ressemble toujours à une caserne. Preuve de cette fraternité qui règne dans la capitale.

— La Croix-Rousse est dans une situation fort grave qui est le résultat des dernières élections. Le bon esprit de nos ouvriers fera justice des perfides provocations où les ennemis de l'ordre tenteraient de les entraîner. De nouvelles agitations porteraient le dernier coup à notre industrie qui est dans un état assez déplorable.

— Les amateurs de spectacle apprendront avec plaisir la prochaine ouverture de nos théâtres qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Les incendies se propagent du département de l'Isère dans le département de l'Ain. Encore un fléau ; nous en avons déjà bien assez.

La Liberté.

Air : *De la prise de tabac.*

Depuis plus d'trente ans j'entends dire
Qu'la liberté fait les heureux ;
Je pens' qu'on nous cont' ça pour rire,
Car le contrair' n'est plus douteux.
Cette liberté qu'est tant prônée
Tant de bonheur nous apporta !
Qu'ils la r'prenn' ceux qui l'ont donnée,
C'est un' bêtis' que c' bonheur là. (*bis.*)

La liberté ! c'est l' mot d'usage
Pour jeter de la poudre aux yeux.
A mon avis, s'rait ben peu sage
Qui s' fierait à d' pareils cont' bleus.
Au nom de cett' liberté chère
Jamais tant d' monde on ne coffra,
Si tant d' heureux c'est la manière,
C'est un' bêtis' que c' bonheur là.

J'étais l' plus riche du village
Avant d'êtr' libre-citoyen,
Je gagnais plus d' quinz' sous, je gage
Où qu'à présent j' n'en gagn' pas cinq.
Ben loin qu' mon p'tit profit revienne
Pour peu qu' ça continue comm' ça,
J' mang'rai mon saint crépin, morguenne !
C'est un' bêtis' que c' bonheur là.

Avant qu'on m'eût mis dans la tête
Que j'étais dev'nu souverain,
Pour moi tous les jours étaient fête
Mon p'tit commerce allait fort bien.
A présent triste et sans courage,
Dans peu je vois bien qu'il faudra
Mourir de faim, faute d'ouvrage,
C'est un' bêtis' que c' bonheur là.

Jadis ma majesté royale
Doucement dormait dans son lit,
Mais je suis d' la garde nationale
Il faut patrouiller toute la nuit.
Ma santé suivra ma fortune,
Je vois ben que tout y passera ;
Sur quatr' nuits faut bivouaquer une,
C'est un' bêtis' que c' bonheur là.

D'après l' contrat d' l'Hôtel-de-Ville
J' devons régner à bon marché,
On d'vait retrancher à la file
Les impôts au moins de moitié ;
Au lieu d' ça, v'là-t-il pas qu'on m' sonne,
Mon Dieu ! qui donc payera tout ça,
Quarante sous de plus pour la personne,
C'est un' bêtis' que c' bonheur là.

Air : *De la Grâce de Dieu.*

Mon Dieu ! bien grande est ma misère
 J'ai tout perdu, biens et parents ;
 Il me restait ma pauvre mère
 Pour me protéger à quinze ans.
 Je l'ai perdue et sans défense,
 Comment soutenir les combats
 Livrés à la faible innocence ?
 Je crains de succomber, hélas !

O mon ange gardien,
 Gardez-moi toujours bien.

Je ne sais pas quel trouble extrême
 Viens de s'emparer de mon cœur,
 Ange, je ne suis plus la même,
 J'éprouve un mal qui me fait peur.
 Depuis que j'ai vu dans un songe
 Un objet aussi beau que vous,
 Malgré que ce soit un mensonge
 Son image me suit partout.

O mon ange gardien,
 Gardez-moi toujours bien.

Celui que j'ai vu dans mon rêve
 Je l'ai rencontré l'autre jour,
 Son regard comme un coup de glaive
 Mit dans mon cœur un trait d'amour.
 En écoutant sa voix si tendre,
 En voyant ses pleurs dans ses yeux,
 Je ne pouvais plus me défendre
 Sans le secours venu des cieux.

O mon ange gardien,
 Gardez-moi toujours bien.

Veillez sur moi, car mon courage
 Pourrait bientôt m'abandonner ;
 Je veux demeurer toujours sage
 Et je ne veux rien lui donner.
 Mais s'il allait dans son délire
 Mourir de douleur et d'amour,
 Mon Dieu ! je n'ose pas le dire,
 Ah ! que ce soit mon dernier jour.

O mon ange gardien,
 Gardez-moi toujours bien.



Semaine politique.

L'Assemblée nationale s'est occupée encore dans ses bureaux de la question de la constitution : elle s'est généralement prononcée sur la question de la présidence. Le président de la république devra être élu par le suffrage universel ; vraisemblablement le rapport en sera fait le 15 ou le 20 ; quelles que soient l'époque, la marche et la durée de la discussion, il n'est pas possible que la nomination du président soit faite avant trois mois.

La loi réglementaire des clubs a été votée à une grande majorité ; elle cause une grande joie et une satisfaction complète aux véritables républicains et aux vrais patriotes. Cette loi est destinée à faire rentrer notre société si agitée dans une phase et une ère de paix et de tranquillité.

Le commerce et l'industrie semblent se réveiller un peu du calme plat où ils étaient plongés : indubitablement les affaires commerciales vont reprendre et le travail ne pourra manquer de revenir pour faire cesser cet état de détresse de nos malheureux ouvriers.

La chambre a repoussé avec un vote de réprobation la proposition du citoyen Proudhon ; elle a ensuite voté une pension à la famille du représentant Dornès, une des victimes de l'émeute de juin.

Le citoyen Lamartine n'est pas un ambitieux, il n'a pas été légitimiste, ni henriquiniste, ni même orléaniste. Il a été et sera toujours le véritablement républicain du lendemain.

— La commission exécutive laissera à la France un long souvenir de capacité et de la plus grande habileté. Le panthéon ouvrira un jour ses deux battants à ces gloires à jamais décédées.

— M. Ledru-Rollin écrit ses mémoires d'outre-tombe pour servir de préface à l'histoire des victoires et conquêtes de la république de 1848.

— M. Emmanuel Arago, l'ex-commissaire de la république dans le département du Rhône, énumère à Berlin tous les services qu'il a rendus à la France et tous les emplois qu'il a fait obtenir aux amis et connaissances.

— Jamais notre département n'avait été mieux représenté ; Lyon est fier de nos illustrations républicaines. Une grande réunion de chefs ou présidents de clubs doit avoir lieu pour aviser à ce qu'il soit voté une couronne civique à nos quatorze représentants avec cette inscription : Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.

— Le citoyen Laforest, homme d'étude et de cabinet, craint le grand jour de la tribune ; il ne parle absolument que dans les bureaux ; il a prononcé plusieurs discours qui ont produit une sensation impossible à décrire.

— Le citoyen Chaney, notre célèbre avocat, a un discours tout prêt qui doit couper l'herbe sous les pieds de M. Berryer.

Procès à propos de mâchoires.

Est-il à Paris une seule personne qui ne connaisse, au moins de réputation, M. Désirabode, le dentiste ? c'est là un de ces privilégiés qui se trouve dans toutes les bouches. Cet illustre praticien devait avoir des relations intimes avec tous les palais de Paris. Il demeure dans le palais National, et il avait ses entrées libres au palais des Tuileries. Ce dernier palais, on ne l'ignore pas, ce fait est acquis à l'histoire contemporaine, servait d'habitation à un certain nombre de mâchoires. C'était à M. Désirabode qu'appartenait donc le droit et l'insigne honneur d'extraire les molaires monarchiques et de prévenir les caries princières, car on le sait, Malherbe l'a dit, il y a beau temps :

La garde qui veille aux barrières du Louvre
 N'en défend pas les rois.

Aujourd'hui M. Désirabode plaide contre la liste civile et réclame 22 mille francs d'honoraires ; 22,000 fr. ! 5 francs par dent, cela représente une somme de quatre mille quatre cents dents extirpées et non payées. Mais comment diable les hôtes des Tuileries faisaient-ils pour manger un si gros budget avec des mâchoires aussi dégarnies ? V. Vavin, le liquidateur de la liste civile de Louis-Philippe, réclame contre la fabuleuse exagération de ce mémoire qu'il appelle un compte d'apothicaire. Le tribunal aura à considérer qu'il s'agit dans ce débat de dents couronnées et non républicaines. Le jugement est remis à huitaine.

Le directeur-gérant, ROMAN.